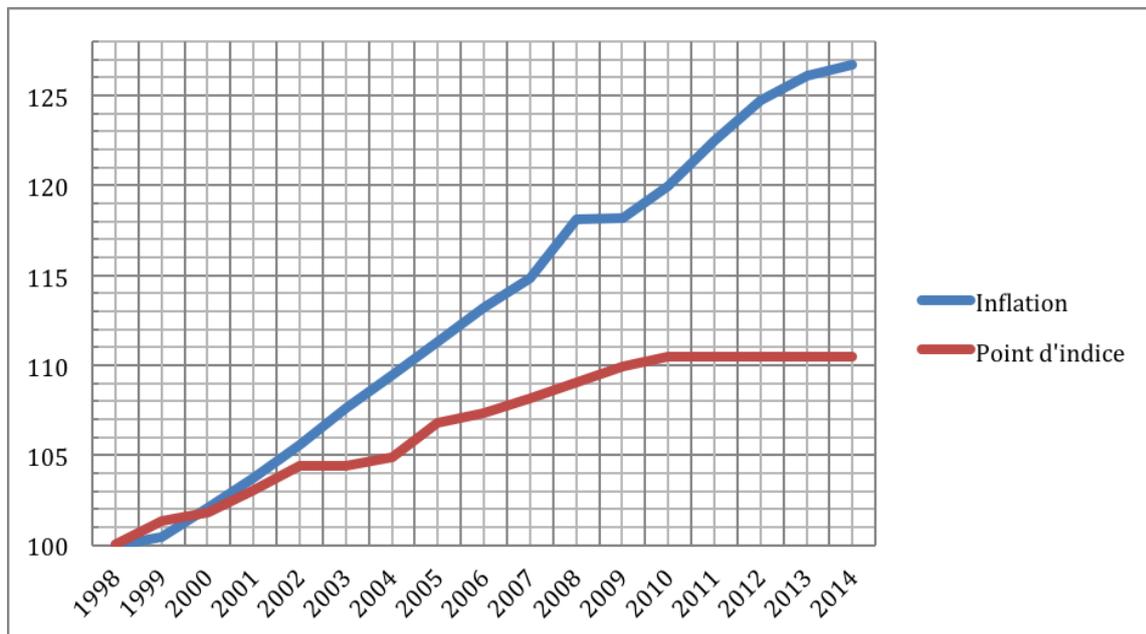


5) ZOOM SALAIRES

La baisse du point d'indice

Le point d'indice a perdu 13 % de sa valeur depuis 2000. Les traitements nets en euros constants ont reculé de 16 %.

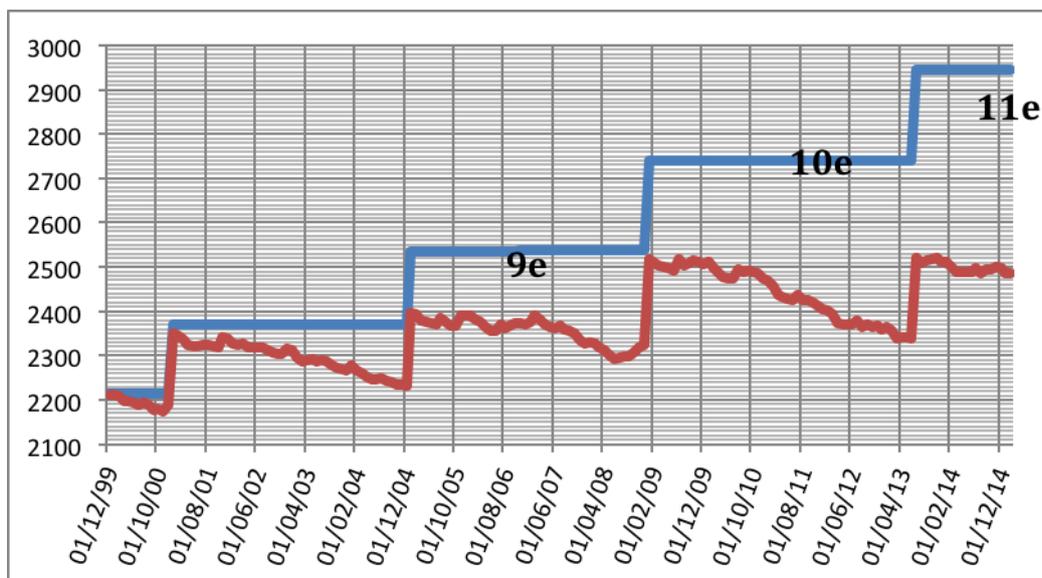


Alors que les prix continuent d'augmenter, le point d'indice est gelé depuis juillet 2010, pour la 5ème année consécutive.

Aujourd'hui le maintien du pouvoir d'achat n'est plus assuré de manière collective (valeur du point), mais repose uniquement sur l'avancement individuel.

Une perte de pouvoir d'achat tout au long de la carrière

Depuis 15 ans, les carrières reculent sous le poids de l'inflation. L'avancement ne permet plus de contrer le recul de pouvoir d'achat.



La courbe bleue est la progression de carrière revalorisée en fonction de l'inflation, en euros constants et la rouge est la carrière réelle en euros courants. Cette progression modélisée est basée sur un enseignant des écoles promu au 8^e échelon au 1^{er} janvier 2001 et qui progresse ensuite au choix. En 14 ans la perte de salaire entre les 2 carrières est de 460€ soit 15,6%

Cette perte se cumule à 37 658€ au total soit 2510€ en moyenne annuelle ou 209€ en moyenne mensuelle.

Le passage au 11^e fait retrouver le niveau de pouvoir d'achat détenu lors du passage au 10^e échelon soit 4 ans auparavant !

L'échelon 11 débute sous la valeur revalorisée de l'échelon 9...

Depuis 15 ans nos carrières reculent. Elles sont un escalator qui descend mécaniquement sous le poids de l'inflation dont nous montons les marches suite aux promotions mais le rythme de descente s'est accéléré depuis juillet 2010 à cause du le gel du point et de la hausse des cotisations retraites.

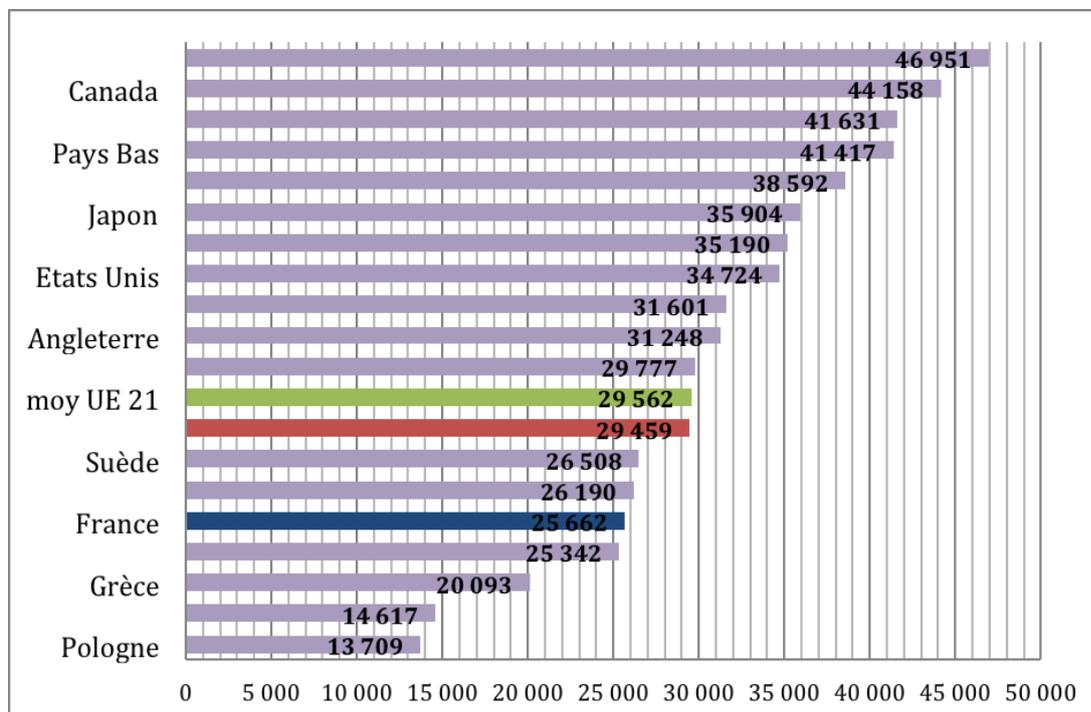
Une hausse des cotisations

L'augmentation du prélèvement pour pension civile qui passe progressivement de 7,85% en 2010 à 11,1% en 2020 (9,54% en 2015) a pour effet aussi de baisser les salaires.

Année	Taux	Hausse annuelle
2014	9,14 %	0,38
2015	9,54 %	0,4
2016	9,94 %	0,4
2017	10,29 %	0,35
2018	10,56 %	0,27
2019	10,83%	0,27
2020	11,10 %	0,27

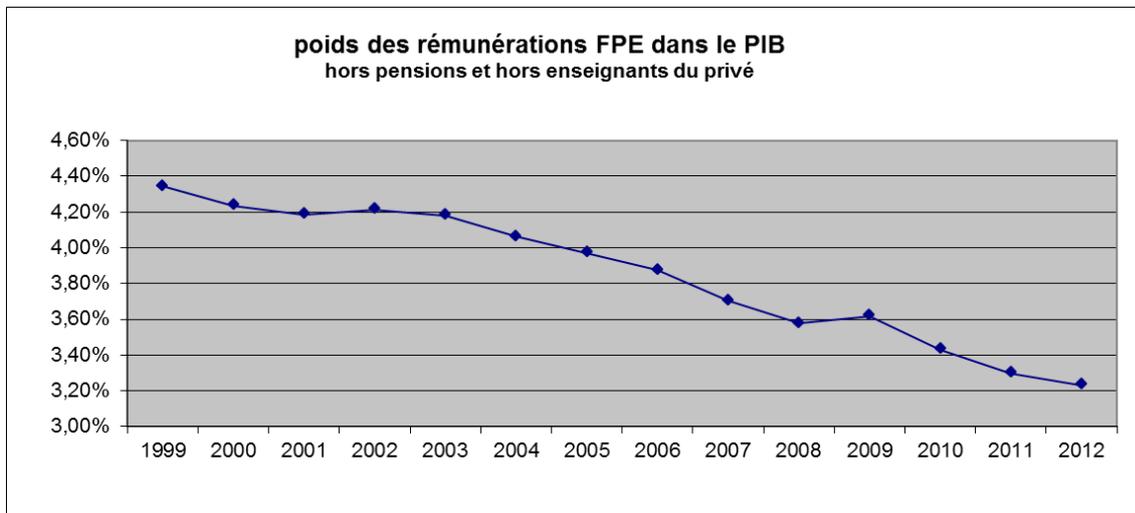
Des inégalités de salaire

Après 15 ans d'exercice, les enseignants français du primaire sont payés 15% de moins en moyenne que les enseignants des pays de l'OCDE (soit une différence de plus de 300 € par mois).



Des raisons de se bouger

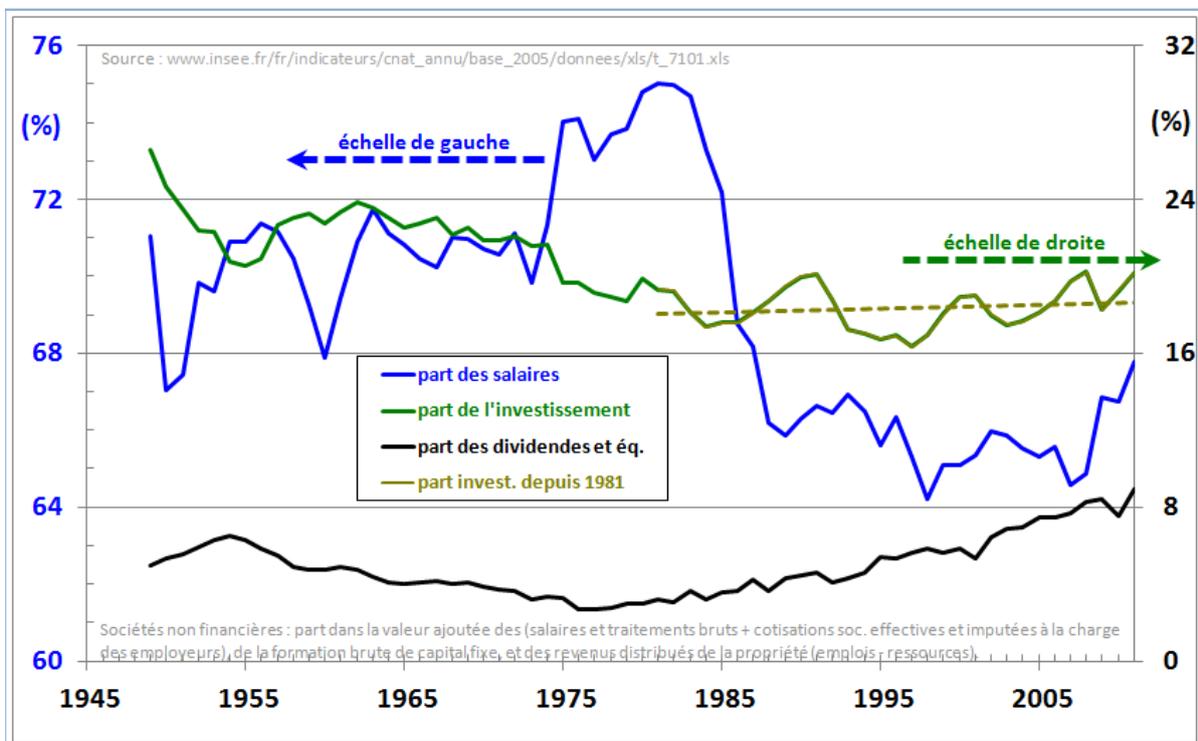
La rémunération des fonctionnaires de l'Etat rapportée au PIB mobilise une part des richesses toujours plus faible.



La politique salariale est clairement une question de choix...

- Hausse de 1% du point d'indice = 1,75 Md€
- 10 points d'indice pour tous = 3,54 Md€
- Cumul divers cadeaux aux entreprises = plus de 40 Md€

... et d'un autre partage des richesses



Source : ATTAC-Rhône

Depuis 1975, la part des dividendes a triplé au détriment des salaires. Une tendance à inverser !